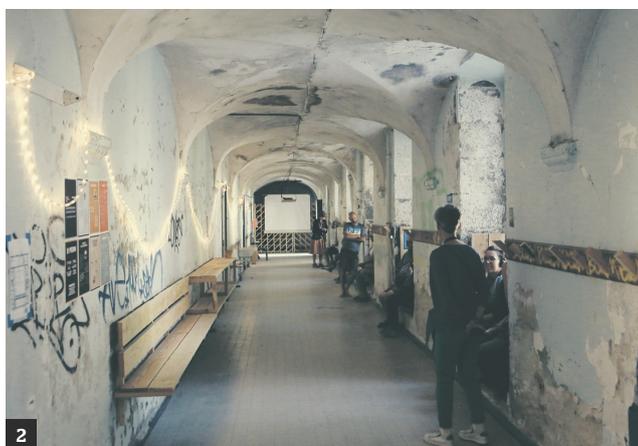




ALRADAWY/LA PREUVE PAR 7



NICOLAS ANGLADE/RURAL.COMBO



RURAL.COMBO

Expérimentation « La Preuve par 7 », des projets sans préjugés

Ce qu'ils vont faire ? Souvent, la plupart des élus, militants associatifs, aménageurs, architectes, urbanistes ou encore économistes engagés dans « La Preuve par 7 » ne le savent pas encore. Ils sont en revanche certains qu'ils ne feront pas comme d'habitude. Avec cette démarche expérimentale lancée en 2018 par Patrick Bouchain - menée avec la coopérative Plateau urbain et l'agence Palabres Architectes -, l'imagination est au pouvoir. Mais comme un projet ne devrait pas être conduit de la même manière à toutes les échelles du territoire, l'opération a démarré par la définition de différents périmètres d'intervention : le village, le bourg, la ville, la banlieue, la métropole, le département d'outre-mer et pour finir, le « cas répété » de bâtiments délaissés

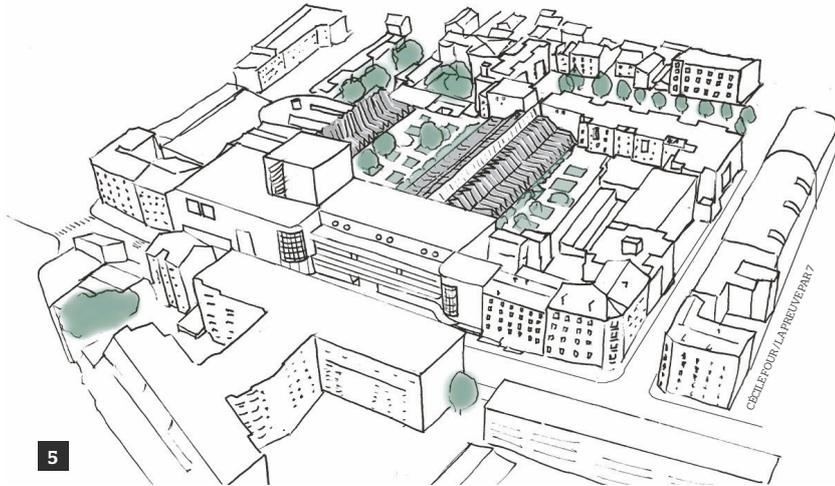
par un service ou une administration et dont on ne sait que faire.

Sept échelles donc, et un peu plus de sites. Une dizaine de lieux ont été sélectionnés et à chaque fois, un cas concret, identifié, capable de fédérer les énergies. Là, il faut faire revivre des bâtiments, comme le premier collège jésuite de France, fondé en 1558, et muré depuis vingt-cinq ans à Billom (Puy-de-Dôme), l'ancien logis du chef de la gare de Lunel (Hérault), bâti au XIX^e siècle, avec un bel escalier en fer à cheval, dans le rôle du « cas répété » ou encore la grande halle des Grésillons qui jouxte le théâtre de Gennevilliers (Hauts-de-Seine). Ailleurs, il s'agit de s'interroger sur les critères qui devraient fonder le futur écoquartier des Groues, à Orléans (Loiret), ou sur la manière de réintégrer l'habitat informel dans le cadre légal à Mayotte.

Dose d'indéfinition. « L'idée est de tester des usages, pour vérifier ce qui peut fonctionner », explique Laura Petitbon, cheville ouvrière de « La Preuve par 7 ». Aucun projet n'a été préconçu et les programmations futures seront élaborées petit à petit, en partant de la réalité des lieux, des vœux exprimés et des utilisations temporaires. L'expérimentation offre aussi l'occasion d'éprouver



CÉCILE FOUR / LA PREUVE PAR 7



1 - A Chiconi, à Mayotte, la maison des jeunes et de la culture a été repapée pour accueillir la permanence de « La Preuve par 7 ».

2 et 3 - Avant un chantier définitif, le collège jésuite de Billom a bénéficié de quelques travaux pour ouvrir au public lors des Journées du patrimoine 2019. A droite, Patrick Bouchain et des partenaires locaux lors d'une visite préparatoire.

4 et 5 - La halle des Grésillons, à Gennevilliers, a déjà rouvert le temps d'une exposition en 2019. A gauche : la complexité du site, reconfiguré par Claude Vasconi dans les années 1980.

6 - Des étudiants en architecture de Paris-Belleville planchent sur l'avenir des Nouvelles Galeries à Saumur (Maine-et-Loire).

des techniques ou des matériaux, comme de questionner la réglementation. Pour faire germer toutes les idées, un chef de projet tient, à chaque fois, « permanence » sur place. En témoin de la démarche, Daniel Jeanneteau, le directeur du théâtre de Gennevilliers, note que la « méthode Bouchain », avec sa dose d'indéfinition, « crée parfois un peu de confusion mais elle est très féconde. Et à un moment, elle aboutit à quelque chose ».

Laura Petitbon admet néanmoins : « Nous arriverons peut-être parfois à la conclusion qu'un projet n'est pas possible. » Charlotte Girerd, directrice de projets à SNCF Immobilier, est toutefois prête à mobiliser « des moyens et pas mal de réflexion pour trouver un usage pertinent pour le bâtiment de Lunel. D'autant qu'il doit être conservé puisqu'il tient une partie des quais de la gare ». L'enjeu est important car le groupe ferroviaire a en sa possession des centaines de bâtiments dans le même cas.

Avoir l'oreille des administrations. Pour faire la preuve que le passage à l'acte est non seulement possible mais reproductible, l'opération bénéficie du soutien des ministères de la Culture et de la Cohésion des territoires et du partenariat de la

Fondation de France. De quoi mettre de l'huile dans les rouages. Emmanuelle Guyard, qui, avec l'association Rural Combo, prépare l'avenir du collège jésuite de Billom, assure que « la prise de risques est plus facile quand elle est portée par la stature de Patrick Bouchain ». L'avantage imparable de la « Preuve par 7 » est peut-être d'avoir l'oreille des administrations. ● M.-D. A.



PASCAL BRUNET / LA PREUVE PAR 7